

Canton des Trois Monts

MONTGUYON

Prévention des risques : la commune opte pour la téléalerte

La mairie de Montguyon a souscrit à un système d'alerte automatique de la population qui est invitée à s'inscrire sur la base de contacts.



L'alerte informe la population sur des risques tels que les événements climatiques (tempêtes, inondations, orages...). © Mairie de Montguyon

Tempête, inondation, orages, accident de la circulation, afin d'assurer une meilleure protection de ses administrés face aux risques majeurs, les élus de Montguyon (17) ont décidé de mettre en place dans la commune un système automatique d'alerte à la population.

Véritable sirène des temps modernes, l'automate fonctionne par envoi de messages vocaux et écrits aux habitants sur le support de leur choix (SMS, téléphone fixe ou mobile, e-mail...). La mairie utilisera ce support pour communiquer sur les

« informations importantes », résume le maire Julien Mouchebœuf. Autrement dit celles liées à la présence d'un risque, naturel ou industriel, accident de la circulation, travaux sur la voirie susceptible d'occasionner des ralentissements, mais également l'ouverture d'enquêtes publiques.

Gros avantage de ce système, aucune application n'est à télécharger et la possession d'un smartphone n'est pas requise. Cela permet de toucher l'ensemble de la population. Montguyon fait partie des onze premières communes du département ayant

souscrit à ce service proposé par la société Ciitélécom. Pour Julien Mouchebœuf, ce service est loin d'être un gadget. L'élu rappelle que « les maires ont le devoir d'informer les habitants sur les risques ». En cas de défaillance, leur responsabilité peut être mise en jeu.

Appel aux Montguyonnais

La solution s'appuie sur une base de données constituée à partir de l'annuaire téléphonique public et complétée par les inscriptions volontaires des habitants. Gratuit pour le citoyen, peu coûteux pour la commune (500 €/an) ce système répond « à toutes les exigences en matière de [...] confidentialité des données personnelles », rassure la société Ciitélécom, que l'édile a rencontrée lors du dernier salon des maires à Paris.

A ce jour, 622 particuliers et professionnels montguyonnais sont renseignés sur la base sur près de 1 600 habitants que compte la commune. La mairie espère pouvoir mettre en place l'automate en début d'année 2022. Elle lance un appel aux habitants pour qu'ils communiquent leurs coordonnées sur la base de données, soit en mairie, soit en ligne⁽¹⁾. ■

Gaël Réaux

⁽¹⁾ www.inscription-volontaire.com/montguyon